



## Fiche thématique<sup>1</sup>

### Entrepreneuriat

Dernière mise à jour : Mars 2020

#### OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



## 1. Contexte<sup>2</sup>

Les programmes d'appui et de promotion de l'initiative privée en Tunisie ont pris de plus en plus d'importance au fil des années, et sont devenus une voie alternative essentielle pour remédier au problème du chômage, notamment celui des jeunes. Leur importance réside également dans le rôle que ces programmes peuvent jouer dans la croissance économique et la création d'emplois, ce qui a conduit l'État à considérer cette voie comme une priorité.

### Plusieurs structures d'appui

Le gouvernement a mis en place tout un écosystème entrepreneurial composé de maintes structures appartenant aux secteurs public, privé et associatif, afin d'appuyer les jeunes promoteurs et de les aider à monter leurs projets. Une panoplie de services est offerte par ces structures tout au long du processus de création d'entreprises depuis l'idée de projet, en passant par la concrétisation, jusqu'à la phase post-crétion. Parmi ces structures, on peut citer, à titre d'exemple, le réseau national de **pépinières d'entreprises** installées au sein des établissements universitaires, lancé il y a une vingtaine d'années (depuis 1999), et dont la gestion est assurée par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII). De même, le réseau national des **pépinières d'entreprises agricoles** géré par l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), les **centres d'affaires** relevant du ministère de l'Industrie qui ont été créés à partir de 2005 à raison d'un centre par gouvernorat, et les **pôles technologiques** (textile, mécanique, électronique) qui

### Nouveau cadre juridique de l'investissement

Le nouveau cadre juridique est régi par les textes réglementaires suivants :

- Loi n°2016-71 du 30 Septembre 2016, portant loi de l'investissement;
- Loi n°2017-8 du 14 Février 2017, portant refonte du dispositif des avantages fiscaux;
- Décret 2017-389 du 9 Mars 2017, relatif aux incitations financières au profit des investissements réalisés dans le cadre de la loi de l'investissement.

### Apports du nouveau cadre juridique

- Définit des règles claires et transparentes pour l'accès au marché.
- Établit un cadre juridique unique pour l'investissement.
- Améliore la gouvernance de l'investissement.
- Clarifie les obligations et les garanties de l'investisseur et assure le principe de traitement équitable entre investisseurs tunisiens et étrangers.
- Garantit le principe de transfert des capitaux à l'étranger en devises conformément à la réglementation des changes en vigueur.

### Startup Act

- Le [Startup Act](#) est un cadre juridique dédié aux Startups en Tunisie. Ce cadre est conçu pour faciliter le lancement et le développement de Startups.
- Ce cadre juridique intègre 20 mesures structurées autour d'un Label de mérite et d'avantages aux entrepreneurs, aux investisseurs et aux Startups.
- Il est matérialisé principalement par : la Loi N°2018-20 du 17 avril 2018 et le Décret N°2018-840 du 11 octobre 2018.

**START  
UP  
ACT** ↑

### Projet de loi sur le crowdfunding

- Une solution de financement en capital adaptée aux startups tunisiennes et aux projets innovants.

### Stratégies

- [Stratégie Nationale pour l'Emploi](#) (SNE)
- [Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat](#) (SNET)
- [Stratégie Nationale d'Inclusion Financière](#) (SNIF)
- [Vision ANETI 2030](#)

<sup>1</sup> Cette fiche fait l'état des lieux de toutes les initiatives en cours et futures de la Coopération italienne en Tunisie en matière d'appui à l'entrepreneuriat.

<sup>2</sup> Cette analyse du contexte a été effectuée en tenant compte de la Stratégie National pour l'Emplois (SNE)

proposent un ensemble de formations et d'appui à la création d'entreprise dans ces secteurs. Les « **espaces entreprendre** » relevant de l'ANETI s'insèrent également dans le cadre de l'encouragement de l'initiative privée et de la consolidation de l'assistance des promoteurs au cours des différentes phases de réalisation de leurs projets. Ces espaces gèrent le programme PAPPE (Programme d'appui aux promoteurs de la petite entreprise) qui se décline en plusieurs sous-programmes (dont CEFE et MORAINÉ). De plus, des projets de la coopération internationale ont monté des **plateformes** qui connaissent des réussites variables.

### **Difficulté d'accès au financement**

En plus du système bancaire commercial, le financement des propositions de projets est aussi assuré par la Banque tunisienne de solidarité (BTS) pour les projets dont le coût ne dépasse pas 150 mille DT et par la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), pour les projets plus importants. Plusieurs institutions de microfinance ont été aussi créées. L'article 58 du décret-loi n° 2011-117 portant organisation de l'activité des institutions de microfinance modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014 permet aux associations de microcrédits (AMC) de continuer à opérer. Les conditions exigées par les institutions de financement, et en particulier celles liées aux fonds propres et aux garanties, découragent de nombreux postulants à une création ou une extension d'entreprise<sup>3</sup>. Plus de 80% des crédits de la BFPME sont accordés à des hommes et moins de 20% à des femmes<sup>4</sup>.

### **Mortalité excessive des entreprises**

La question de l'efficacité des différentes interventions des structures d'appui se pose encore, avec une variabilité importante du taux de mortalité des entreprises créées qui peut aller de 30% au terme de 3 ans pour le cas des projets financés par la BTS, à près de 80% pour le cas des entreprises incubées par le réseau des pépinières durant les trois premières années d'installation. En revanche, l'évaluation du programme PAPPE suggère un taux de survie des entreprises créées assez élevé (62%) au terme de plusieurs années. Le manque de synergie et l'absence de communication entre les différentes structures pourraient expliquer en grande partie le dysfonctionnement de différents mécanismes aussi bien d'appui que de financement. De surcroît, la qualité des études de projets réalisées pourrait également justifier la mortalité excessive des entreprises et la défaillance de tout l'écosystème entrepreneurial au cours des premières années d'installation. D'ailleurs, bon nombre de business plans, tels qu'élaborés, sont non bancables.

### **Manque de culture entrepreneuriale**

La culture entrepreneuriale n'est pas encore très développée en Tunisie. L'esprit d'initiative, le sens de prise de risque, la créativité, la maturité des projets sont autant de facteurs déterminants pour le développement de l'entrepreneuriat et qui font actuellement défaut. Le système éducatif et de formation en Tunisie ne favorise pas le développement des capacités et des compétences entrepreneuriales. Les programmes éducatifs pourraient utilement éveiller et orienter ces intérêts par une plus grande ouverture sur le monde de l'entreprise.

### **Lourdeurs administratives et réglementaires**

Les réglementations et politiques publiques ne vont pas toujours dans le sens de l'entrepreneuriat, et sont souvent perçues comme un frein à l'entrepreneuriat en Tunisie. La complexité procédurale et l'incertitude dans l'interprétation des textes de loi, ainsi que l'instabilité de l'environnement réglementaire et fiscal rendent la prise de décision dans l'administration beaucoup plus difficile, et donc des délais de traitement trop longs. C'est un des facteurs justifiant le rang de la Tunisie dans le classement Doing Business (78ème place sur 190 pays)<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Fondation européenne pour la formation (ETF), 2014. Employment policies and active labour market programmes in Tunisia.

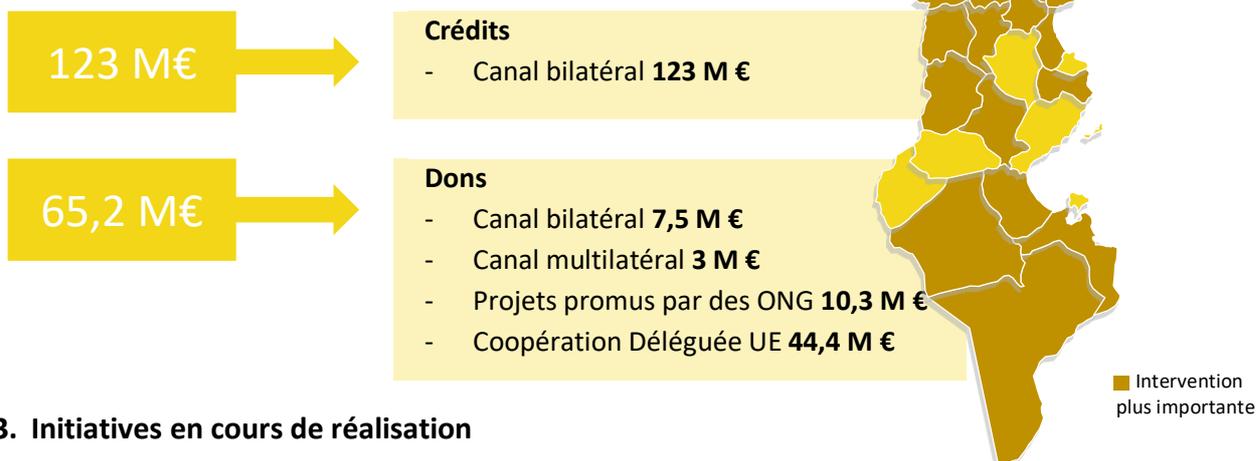
<sup>4</sup> ONU Femmes, 2015.

<sup>5</sup> WB, Doing Business 2020.

## 2. Axes d'intervention

La Coopération italienne soutient plusieurs initiatives pour promouvoir l'entrepreneuriat en Tunisie avec une attention particulière à l'entrepreneuriat juvénile.

La somme allouée pour le soutien à ces initiatives s'élève à **188,2 M €** répartis sur les deux axes suivants :



## 3. Initiatives en cours de réalisation

Crédits					
Type de financement	Initiative	Montant	Organisme d'exécution	Lieu	Durée
Ligne de crédit sur le canal bilatéral	<b>Ligne de crédit</b>	73 M € à crédit	<b>Banque Centrale de Tunisie (BCT)</b> 	Tunisie	2013-2021
		 <b>Objectif :</b> Appuyer les PME tunisiennes en mettant en place une ligne de crédit à des conditions favorables			

Dons					
Type de financement	Initiative	Montant	Organisme d'exécution	Lieu	Durée
Don sur le canal multilatéral	<b>Création de micro-entreprises dans les gouverneurs de Médenine et Tataouine</b>	1,7 M €		Médenine et Tataouine	2016-2020
	 <b>Objectif :</b> Appuyer l'insertion économique et sociale des jeunes défavorisés dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine à travers la création d'entreprises				
	<b>PWE II - Promoting women's empowerment</b>	1,3 M €		Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie	2019 -2023
	 <b>Objectif :</b> Promotion de l'entrepreneuriat féminin pour un développement industriel inclusif et durable dans la région MENA				

Don confié à une ONG	<b>BARBERINA en Tunisie</b> - Développement de l'élevage ovin: résilience des jeunes de Sidi Bouzid	1,8 M €		Sidi Bouzid	2018-2020
				<b>Objectif</b> : Améliorer les conditions socio-économiques des jeunes et femmes du Gouvernorat de Sidi Bouzid à travers l'amélioration de l'élevage ovin. Des activités de soutien au micro-entrepreneuriat sont prévues	
	<b>TER-RE</b> - Des territoires aux revenus: Parcours d'empowerment pour les femmes et les jeunes de Tataouine	0,6 M €		Tataouine	2017-2020
				<b>Objectif</b> : Soutenir l'accès au travail indépendant et l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes dans les 4 villages ruraux à culture amazigh de Rass el Oued, El Ferch, Duiet et Bir Amir, par le renforcement de la productivité agricole, de l'offre et de la diversification de services au tourisme, la formation professionnelle et la création de micro-entreprises	
	<b>SELMA</b> - Soutien à l'agriculture locale, à la micro-entreprise et à l'autonomisation des femmes et des jeunes en Tunisie	1,3 M €		Ben Arous	2019-2021
				<b>Objectif</b> : Soutenir les initiatives commerciales innovantes des femmes et des jeunes à travers une approche intégrée basée sur la promotion de l'agroécologie, l'égalité des chances et la sécurité alimentaire dans le cadre d'une meilleure planification territoriale dans les municipalités du Gouvernorat de Ben Arous	
	<b>RESTART</b> - Promouvoir le développement économique durable et inclusif par le soutien à l'entrepreneuriat juvénile en Tunisie	1,8 M €		Jendouba, Sidi Bouzid, Mahdia, Sousse, Gabès	2019-2022
				<b>Objectif</b> : Promouvoir l'emploi des jeunes à travers le développement d'entreprises sociales éco-durables dédiées à la valorisation et à la requalification des territoires de Jendouba, Sidi Bouzid, Mahdia, Sousse et Gabès	
<b>Agriculture compétitive et durable</b>	1,5 M €		Jendouba, Beja, Le Kef, Siliana, Bizerte, Ariana, Mandouba, Ben Arous, Zaghouan, Nabeul, Kébili	2017-2020	
			<b>Objectif</b> : Renforcer le développement des chaînes de valeur dans des secteurs agricoles et agro-industriels clés, notamment à travers la création de nouvelles entreprises dans le secteur agroalimentaire par des jeunes et des femmes		
<b>OASIS</b> - Oasis agricoles pour le développement durable des entreprises	1,5 M€		El Faouar (Kébili)	2016-2019	
			<b>Objectif</b> : Renforcer les capacités entrepreneuriales des agriculteurs locaux		

	<b>PROAGRO</b> - Appui au développement des microentreprises agroalimentaires durables et création d'opportunités d'emplois dans des zones défavorisées de la Tunisie	1,8 M €		Béja, Kasserine, Kébili, Le Kef, Mahdia et Sidi Bouzid	2019-2022
				<b>Objectif</b> : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales de la Tunisie par le renforcement des microentreprises du secteur agroalimentaire	

#### 4. Initiatives en cours de démarrage

Crédits					
Type de financement	Initiative	Montant	Organisme d'exécution	Lieu	Durée
Ligne de crédit sur le canal bilatéral	<b>PRASOC</b> - Programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les secteurs de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire	50 M €	<b>Banque Centrale de la Tunisie (BCT)</b> 	Tunisie	2020-2025
				<b>Objectif</b> : Activation de lignes de crédit à conditions favorables, par les institutions financières locales, en faveur des PME, microentreprises et entreprises sociales locales tunisiennes, principalement destinées aux femmes et aux jeunes des régions défavorisées du pays	

Dons					
Type de financement	Initiative	Montant	Organisme d'exécution	Lieu	Durée
Don sur le canal bilatéral	<b>PRASOC</b> - Programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les secteurs de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire	7 M €	<b>Banque Centrale de la Tunisie (BCT)</b> 	Tunisie	2020-2025
				<b>Objectif</b> : Les ressources à don sont destinées à la création d'un «Fonds d'Appui à l'Inclusion Financière» auprès de la BCT pour des mesures d'accompagnement au profit des bénéficiaires des lignes de crédits du PRASOC	
	<b>Programme de Coopération technique -Entrepreneuriat féminin dans les régions</b>	0,5 M €	<b>Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors (MFFES)</b> 	Tunisie	2020-2021

		 <b>Objectif</b> : Renforcer l'entrepreneuriat féminin (jeunes filles et femmes diplômées) dans les régions à développement prioritaire afin d'accélérer la croissance économique			
Coopération Déléguée UE	<b>Appui au développement rural en Tunisie</b>	44,4 M€		Tunisie	2020-2025
		 <b>Objectif</b> : Soutenir la croissance économique, la compétitivité et l'emploi décent à travers une agriculture et une pêche artisanale durables			

• TUNISIE, LIBYE, ALGERIE ET MAROC – TUNIS

1, Rue de Florence, Mutuelleville, 1002  
Tunis – Tunisie  
Tel. 00216 – 71 893 321  
E-mail: [segreteria.tunisi@aics.gov.it](mailto:segreteria.tunisi@aics.gov.it)  
<https://tunisi.aics.gov.it/>